



Application des 35 heures hebdo / heures sup

Par **kisepa**, le **17/07/2010** à **15:39**

Bonjour,

Mon fils travaille comme « Etudiant » pharmacien dans une officine durant cet été et nous aurions une question simple me semble t'il

Son contrat de travail stipule :

- qu'il est employé pour une période de « 1 mois et demi prenant effet le lundi 14/06/2010 inclus et expirant le samedi 31/07/2010 inclus » avec une rémunération de X « pour un horaire mensuel de 151.67 heures » .
« Cette rémunération s'entend pour un mois complet et normal de travail suivant l'horaire en vigueur dans la société négocié à l'embauche »
- que la durée hebdomadaire du travail est de « 35 heures effectuées selon l'horaire en vigueur dans l'entreprise » et que des heures supplémentaires pourront être demandées à mon fils

Il travaille un samedi sur deux durant 4h. Donc une semaine 37 heures, et la suivante 33 heures ce qui compense toutes les deux semaines (par rapport aux 35 heures hebdo)

Dans le détail :

14/06 au 20/06 37 heures
21/06 au 27/06 33 heures
28/06 au 04/07 37 heures
05/07 au 11/07 33 heures
12/07 au 18/07 37 heures
19/07 au 25/07 33 heures

26/07 au 01/08 37 heures

En conséquence lors de la dernière semaine il travaille 2 heures de plus

Confirmez vous bien que lors de la dernière semaine 2 heures supplémentaires doivent lui être payées et à quel taux ?

Merci de votre réponse.